



# BULLETIN MUNICIPAL

## de CARAGOUDES

BULLETIN MUNICIPAL - N°34 - JANVIER 2023

---





## SOMMAIRE

MOT DU MAIRE .....	3
VIE MUNICIPALE .....	4
La Mairie et le Conseil Municipal.....	4
Finances.....	6
Délibérations .....	8
Commission Voirie.....	10
Urbanisme .....	11
Jeunesse - Ecoles de Tarabel (ESIT).....	12
ACTUALITES .....	14
ENVIRONNEMENT .....	24
ASSOCIATIONS.....	28
INFORMATIONS UTILES .....	36
Le recensement.....	36
La journée défense et citoyenneté (JDC) .....	36
Location de la salle des fetes .....	37
Inscription DEMOS 2022- 2025.....	38

Chères Caragoudaises, Chers Caragoudais,

J'ai l'honneur de vous présenter au nom de la Commune les vœux de bonne et heureuse année, de santé et de vie familiale heureuse.

De l'année qui vient de s'écouler, je dirai que sur certains plans, elle a été parfois décevante, souvent inquiétante. Guerre en Europe, inflation, précarité énergétique et sociale, augmentation des impôts de la part de la communauté de communes. J'ai voté contre cette mesure.

Si l'Etat semble se désengager, les besoins ne disparaissent pas pour autant. Le maintien de nos services publics en matière de service, de santé ou du maintien de l'ordre sont de moins en moins assurés.

Nous pouvons légitimement être fiers de notre bilan avec le peu de moyen dont nous disposons. Moyens souvent compensés par l'investissement personnel de l'équipe municipale que je remercie.

Les principales réalisations sur 2022 sont :

- Adressage de tout le territoire commune, étude faite par une commission municipale avec La Poste. Achats de panneaux de rue et de numérotation. Installation par nos soins avec l'aide d'administrés,
- Acquisition d'un terrain derrière la salle des fêtes,
- Mise en place d'un miroir sur le domaine public à l'angle du cimetière du bas,
- Feu d'artifice offert par la Mairie lors de la fête locale,
- Le repas des aînés.

Je voudrai remercier nos associations pour leur travail qui permet de faire vivre Caragoudes, à tous ses bénévoles qui ont besoin de vous, n'hésitez pas à les contacter, ils vous accueilleront avec joie.

Les membres du Conseil se joignent à moi pour vous renouveler tous nos vœux pour 2023.

Vive Caragoudes.

Jean-Jacques CLARET, Maire de Caragoudes

Bulletin gratuit

Parution annuelle : janvier 2023

Directeur de la Publication : Jean-Jacques CLARET

Rédaction : Commission Communication

Conception : Equipe Municipale

Photos : Jean-Jacques CLARET, Laëtitia SANTONI,

François IRLA, Béatrice RACAUD, Muriel BERGE

NGUYEN

Distribution : Conseillers Municipaux

## LA MAIRIE ET LE CONSEIL MUNICIPAL

- Activités 2022

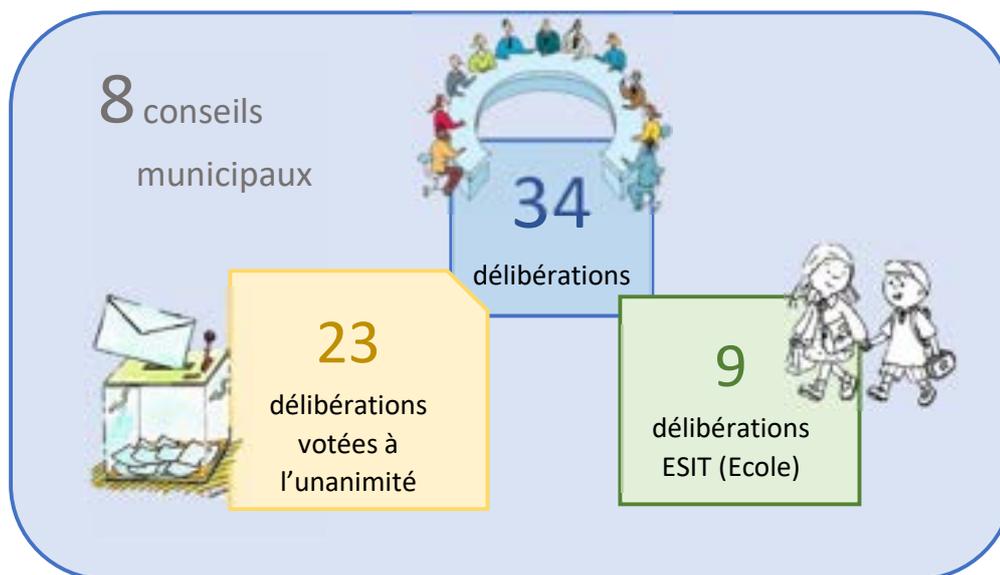
11 conseillers

Dont 1 Maire et 2 Adjoints



233 habitants au 01/01/2022

Source INSEE – Recensement population légale



2 Employés Municipaux



1 Secrétaire de Mairie



1 Agent Technique Polyvalent

### MAIRIE DE CARAGOUDES



Place Jean Marc MOULIN – 31460 CARAGOUDES

☎ 05.61.83.79.06

@ mail : [mairiecaragoudes@orange.fr](mailto:mairiecaragoudes@orange.fr)

Site internet : <https://www.mairie-caragoudes.fr>

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 15h00 à 19h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

- Impôts

*Commission Impôts*

Le Conseil Municipal a décidé le **maintien** des taux d'imposition communaux :

Taxes Foncières	2020	2021	2022
Propriétés bâties	32,36 %	32,36 %	32,36 %
Propriétés non bâties	65,07 %	65,07 %	65,07%



Explications de la Communauté de Communes « Terres du Lauragais »

*Pourquoi une augmentation de la Taxe Foncière selon les Terres du Lauragais (Eléments de réponse)*

➤ *Les différents types de taxes foncières*

- La taxe foncière sur les propriétés bâties Terrains bâtis, à usage d'habitation, industriel ou commercial
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), les terrains constructibles, mais pas à usage d'habitation.

➤ *La taxe foncière des Terres du Lauragais*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, fusion des 3 intercommunalités (**Cap Lauragais, Cœur Lauragais et Coloursud**)

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 : harmonisation d'un seul taux unique mis en place sur le territoire

	Taxe foncière Bâti	Taxe foncière non Bâti	CFE	TEOM
2018	2,43 %	8,05 %	-	-
2022	7,50 %	16,58 %	36,71 %	14,40 %

➤ *Pourquoi une augmentation de la Taxe foncière en 2022 ?*



Le budget 2022, budget de raison s'il en est, voté à une très forte majorité, est un budget réaliste et contraint dont la mise en œuvre fut complexe dans un contexte sanitaire, économique, social. Nous avons été amenés cette année à proposer et à procéder à une augmentation des taux de la fiscalité 2022 relatifs au foncier bâti et non bâti.

Ceci permettra de faire face, pour partie aux augmentations prévisionnelles qu'appliquent et continueront d'appliquer nos fournisseurs et prestataires (énergie, carburants, denrées alimentaires...). Elles impacteront nos dépenses à caractère général, ainsi que l'application des textes règlementaires nationaux.

Les impôts « ménages », qui représentent 16% de l'ensemble des recettes fiscales, contribueront donc à l'équilibre du budget. Ils participeront à la fois à la poursuite de notre politique d'investissement, nécessaire aux besoins d'une population en croissance, preuve de l'attractivité de notre territoire, mais aussi et surtout à continuer à maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Source : FAQ – Taxe Foncière – Terres du Lauragais

Retrouvez l'intégralité du FAQ <https://www.terres-du-lauragais.fr/fr/intercommunalite/budget.html>

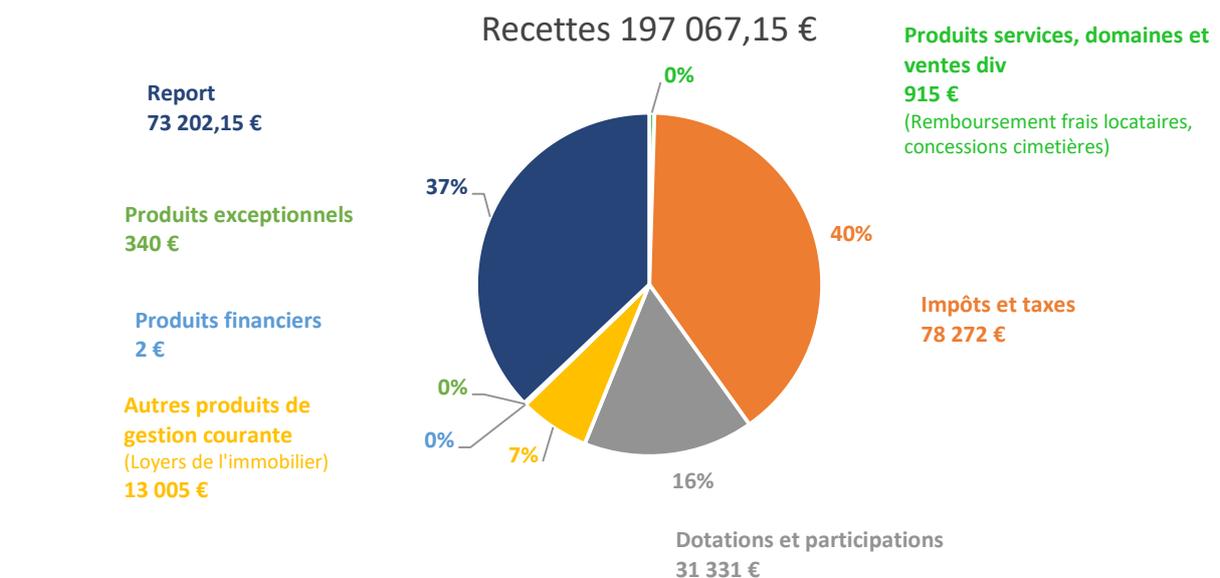
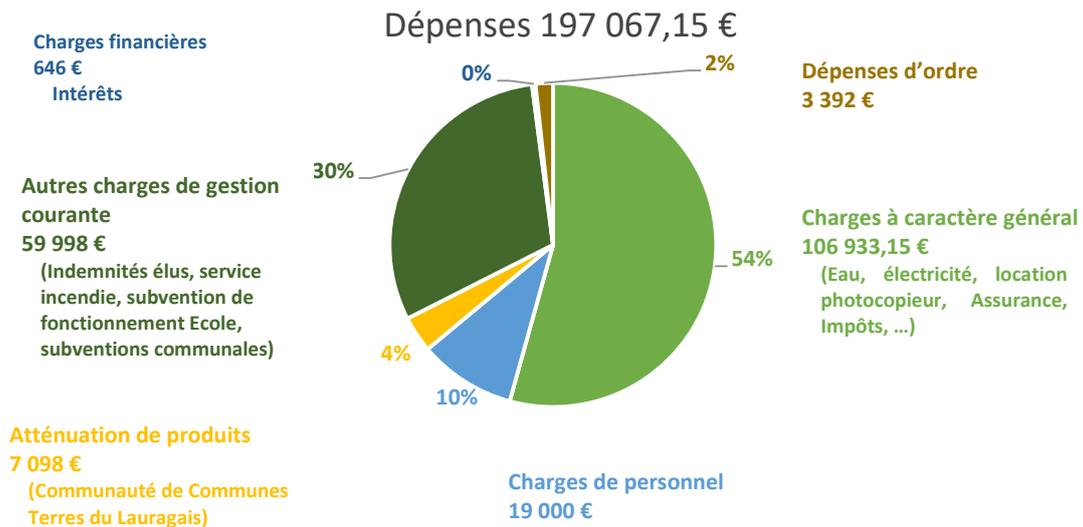
<https://www.terres-du-lauragais.fr/fr/intercommunalite/budget.html>

## FINANCES

- Budget Primitif



Voté le 14 avril 2022



- Subventions communales

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors de sa séance du 14 avril 2022, le Conseil Municipal a alloué des subventions aux associations suivantes pour un montant total de **3 162 €**.



Subventions aux associations communales :	Autres subventions :
Belote Caragoudaise : ..... <b>200 €</b>	Jeunes Agriculteurs : ..... <b>20 €</b>
Comité des Fêtes : ..... <b>2 000 €</b>	Mieux vivre chez soi : ..... <b>61 €</b>
Foyer Rural : ..... <b>400 €</b>	Amicale Sapeurs-Pompiers : ..... <b>31 €</b>
ACCA : ..... <b>200 €</b>	Ligue contre le Cancer : ..... <b>25 €</b>
Francombat Lauragais ..... <b>200 €</b>	FNACA : ..... <b>25 €</b>
Petites Graines* : ..... <b>0 €</b>	

\* L'association *Les Petites Graines* n'a pas tenu à bénéficier d'une subvention cette année.



Il est rappelé aux associations de la Commune que selon la [Loi n° 2000-321 du 12/04/2000](#), ces dernières doivent présenter une **demande de subvention annuelle** motivée par un **budget prévisionnel** avant le **31 janvier**.

- Principales dépenses d'investissement

**TERRAIN FONCIER** **32 980 €**

Achat du terrain 1,57 ha pour réserve foncière

**VOIRIE ADRESSAGE** **5 776,10 €**

Achat de panneaux, poteaux et plaques de numérotation

**VOIRIE MIROIR** **571,24 €**

Achat et pose d'un miroir au croisement de la route des Forges et du chemin Saint-Loup (sur la RD54)



- Principales dépenses de fonctionnement

**REPAS DES AÎNES** **1 405,40 €**

Repas des Anciens de la commune

**SPECTACLE PYROTECHNIQUE** **1 500 €**

## DELIBERATIONS

- Désignation par le maire du Correspondant Incendie et Secours

En application de l'article 13 de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeur-pompiers professionnels, le [décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022](#) complète le code de la sécurité intérieure par un nouvel article le D731-14.



En vertu de cette nouvelle disposition, il est prévu qu'à défaut de désignation d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, le correspondant incendie et secours est désigné par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux.

Le maire communique ensuite le nom de ce correspondant au préfet et au président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours.

Sous l'autorité du maire, ce correspondant peut :

- « participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune ».

Ce correspondant doit informer périodiquement le conseil municipal de ses actions.

Source : <https://www.atd31.fr/fr/publications/info-lettre/il-2022/info-lettre-314/correspondant-securite-incendie.html>

- Règlement et tarifs du columbarium

Le columbarium se compose de 6 cases pouvant accueillir 2 urnes chacune.

Le coût de revient s'élève à **2 355,91 € TTC**.

(Déduction faite de la subvention reçue et de la récupération de la TVA)

Une commission a été créée pour rédiger le Règlement du columbarium.

Il sera prochainement disponible.



### Tarifs du columbarium :

- 400 € pour 10 ans
- 600 € pour 20 ans
- 800 € pour 30 ans

- **Achat d'un terrain de réserve foncière**

Dans les bulletins précédents, on vous annonçait que la Mairie avait signé une promesse de vente pour un terrain de 4 ha. Après de multiples négociations, la Mairie a pu procéder à l'achat d'un terrain de 1,57 ha à la SAFER pour un montant total de 32 980 € TTC.

Ce terrain servira de réserve foncière. Une clause le rend inutilisable pendant 10 ans.

- **Achat d'un défibrillateur**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le 16 décembre 2022 l'achat d'un défibrillateur entièrement automatique (DAE) sur le budget de 2023. Il sera installé à l'extérieur sous le porche de la Mairie et viendra remplacer l'actuel situé dans la salle des fêtes.



Cet achat permet d'améliorer l'accès à un DAE en cas d'arrêt cardio-respiratoire d'une victime.

Répondant aux dernières normes en vigueur, il sera inscrit sur GéoDAE, qui est la base nationale des défibrillateurs automatisés externes, recensés en France.

- **Eco-gestes : économie d'électricité**



Le conseil municipal, soucieux de répondre aux éco-gestes, a pris un accord de principe pour l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin. La demande sera déposée auprès du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour instruction.

Retrouvez l'intégralité des Comptes-rendus des conseils municipaux sur notre site internet :

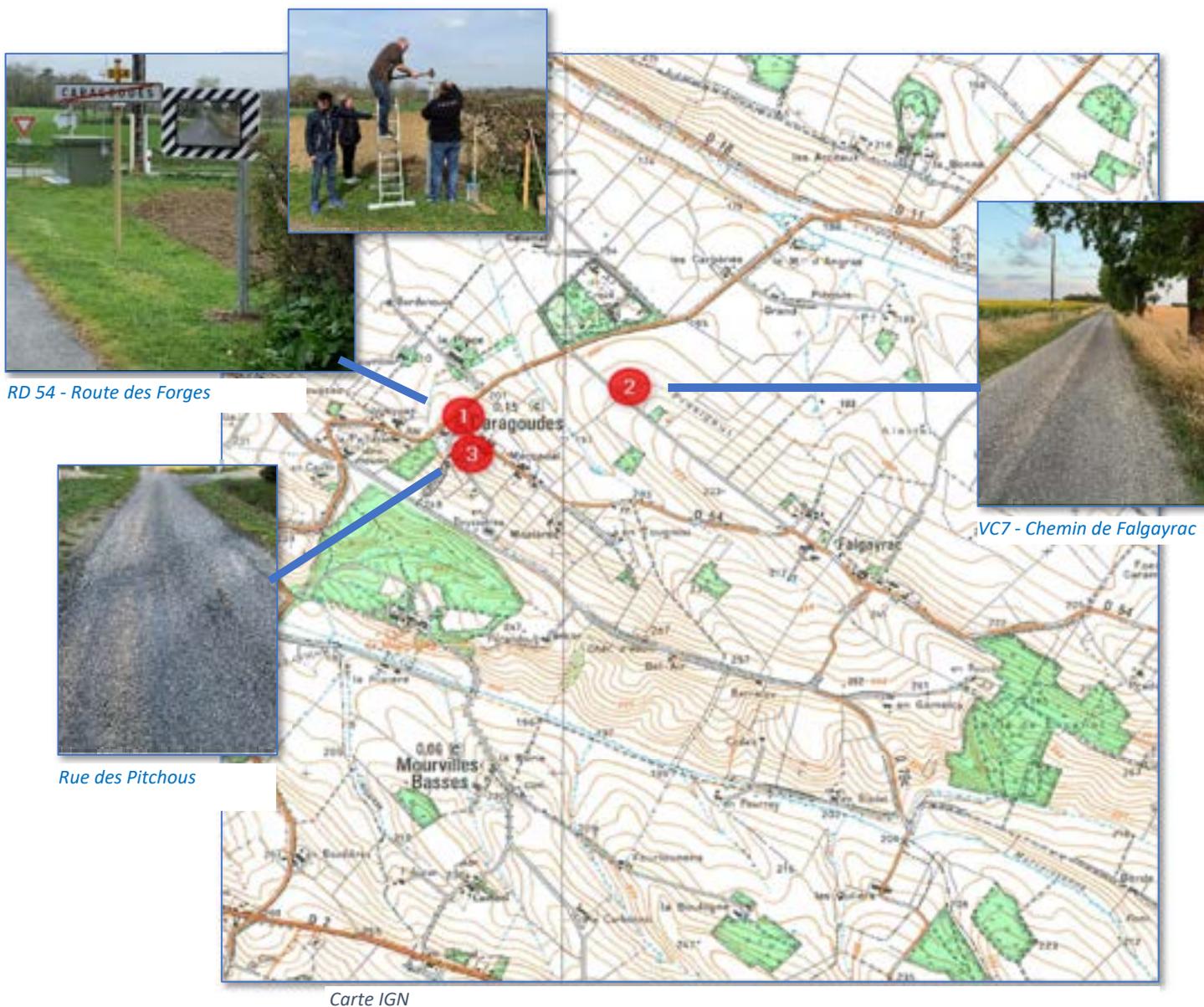
<https://www.mairie-caragoudes.fr/fr/vie-municipale/comptes-rendus-des-conseils-municipaux.html>

#### BORNE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQUE



Suite aux renseignements demandés au Syndicat Départemental d'Énergie (S.D.E.H.G), la commune ne remplit pas les critères d'attribution pour la mise en place d'une borne de recharge. Les bornes les plus proches sont situées à Caraman et Tarabel.

## COMMISSION VOIRIE



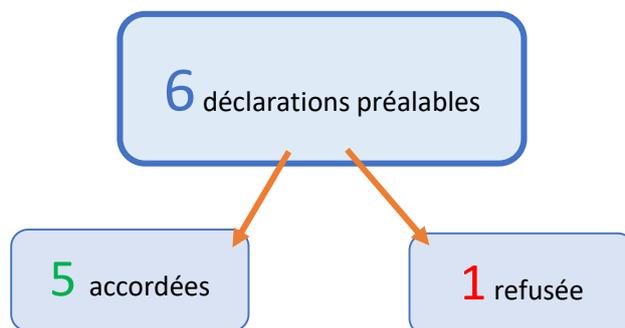
1. Installation d'un miroir sur la D54, Route des Forges à l'angle du cimetière, Chemin Saint – Loup : 571,24 € TTC
2. Réfection de la couche de roulement (1<sup>ère</sup> partie) sur le Chemin de Falgayrac : 12 458,70 € TTC  
Une deuxième tranche est prévue courant 2023.
3. Réfection de la couche de roulement Rue des Pitchous : 2 808 € TTC
4. Installation des panneaux de rue



Si vous constatez une dégradation quelconque sur les routes de la Commune, vous pouvez en informer la Mairie par téléphone, par mail ou également en remplissant le formulaire de contact sur le site Internet.

## URBANISME

Le document est un formulaire officiel intitulé 'DÉCLARATION PRÉALABLE Construction ou travaux'. Il contient des champs à remplir pour : l'adresse, le numéro de la commune, la nature des travaux, la surface de plancher autorisée, le nombre de faces constructives, la surface des éléments à abriter, la superficie du terrain, le lieu de l'opération, et la date d'habitation prévue. À la fin, il y a un espace pour le nom de l'exploitant et une mention 'CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC'.



Rappel : la commune est actuellement sous l'exécutoire d'une carte communale depuis le 1 avril 2010 selon l'arrêté du 12 mars 2010.

Vous pouvez consulter ce document sur le site internet de la Mairie ou au secrétariat :

<https://www.mairie-caragoudes.fr/fr/vie-municipale/nouvelle-page/carte-communale.html>

- **Plan Local d'Urbanisme**

Le Conseil municipal avait envisagé d'élaborer un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** en 2021.

Les conseillers ont pris information des modalités, de la faisabilité et du coût engendré. Ce projet n'a pas abouti.

- **La Déclaration préalable de travaux**

Une déclaration préalable de travaux (DP) est **exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire**. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination. Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

- ✓ **Agrandissement : surélévation, véranda, pièce supplémentaire, ...**  
Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée quand vous créez une **emprise au sol** ou une **surface de plancher de plus de 5 m<sup>2</sup> et inférieures ou égales à 20 m<sup>2</sup>**.
- ✓ **Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : portes, fenêtres, toiture, ...**  
Une déclaration préalable (DP) est exigée par la mairie quand vous **modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment** notamment pour l'un des travaux suivants :
  - Créer une ouverture (porte, fenêtre, velux)
  - Changer une porte, une fenêtre ou un velux par un autre modèle
  - Changer des volets (matériau, forme ou couleur)
  - Changer la toiture
- ✓ **Ravalement de façade**
- ✓ **Construction nouvelle (abri de jardin, garage, ...)**
- ✓ **Piscine**
- ✓ **Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment**

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

## JEUNESSE - ECOLES DE TARABEL (ESIT)

### TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE



Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site de l'Etat : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/tarification\\_sociale\\_cantines.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/tarification_sociale_cantines.pdf)

Les Conseils Municipaux des 6 communes membres ont voté pour l'application de cette mesure.

Elle est entrée en vigueur le 07/11/2022.



#### • Préambule Nouveaux arrivants

Retrouvez toutes les informations sur la procédure d'inscription de vos enfants aux Ecoles de Tarabel

☞ <https://www.mairie-caragoudes.fr/fr/jeunesse/groupe-scolaire-michel-bonnery.html>

#### • Inscription des enfants à la garderie, à la cantine et au ramassage scolaire

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieTarabel31570/accueil>

#### • Réfection des toilettes de l'école élémentaire

Conformément au planning établi, les sanitaires de l'école maternelle ont été refaits à neuf l'an passé et ceux de l'école élémentaire pendant les congés d'été.



Les élèves ont pu découvrir leurs nouveaux sanitaires lors de la rentrée en septembre 2022.

Le montant total des travaux s'élève à 53 995,20 € TTC.

#### • Nouvelle augmentation du prix du repas

Le SICOVAL a augmenté le prix du repas de 0,30 € à compter du 15/09/2022.

Ayant été informé de cette mesure lors de la rentrée, les membres de l'ESIT ont donné leur accord pour que les municipalités prennent en charge le coût de l'augmentation imposée, jusqu'à la rentrée des vacances de Toussaint.

Pour la Commune de Caragoudes, le montant s'élèverait à hauteur maximum de 90 € selon l'estimation faite.



---

*Participation communale en 2022 aux frais de fonctionnement des Ecoles pour l'année 2021 (16 enfants) : 36 414 €*  
*Nombre d'enfants scolarisés au 1<sup>er</sup> septembre 2022 : 20*

---

- Paramétrage du logiciel de gestion administrative



La société Berger Levrault a procédé à un paramétrage du logiciel de gestion administrative.

Ce paramétrage permet de prendre en compte :

- les quotients familiaux des familles (données intégrées de la C.A.F.),
- le passage de deux à trois tranches de tarifs
- et la hausse du coût de 0,30 € du prix du repas.

Cette opération est effectuée pour un montant de 420 € TTC comprenant une remise de 30%.

- Fusion des deux écoles (Maternelle et Élémentaire)

La directrice de l'École Maternelle ne souhaite plus occuper son poste de direction.

Aucun enseignant ne souhaite postuler pour ce poste vacant.

Lors du Conseil d'École, il a été proposé de fusionner les deux écoles avec la création d'un seul poste de Directrice.

La Directrice de l'École Élémentaire accepte cette nouvelle tâche et le conseil d'École valide ce fonctionnement.

- Travaux

#### Pluvium



Une déchirure au niveau d'une des coutures a été constatée la semaine précédant la rentrée scolaire. L'entreprise Dalo® est intervenue pour établir un diagnostic.

Une usure prématurée d'une corde de fixation de la toile a causé la déchirure de cette dernière.

Installée en 2016, cette toile possède une garantie de 10 ans. Elle est donc changée sans frais supplémentaires pour les communes de l'ESIT.

#### Fuite d'eau

Une fuite a été découverte fortuitement suite à la réception d'une facture avec un surplus de 300 m<sup>3</sup>. Des vannes d'arrêt ont été installées sur la nourrice mère et la fuite a été localisée et traitée pour un montant de 5 741,47 € TTC.



## BUDGET ESIT (QUELQUES CHIFFRES)

### DEPENSES :

Emprunt + Intérêts :	51 226,88 €
Bâtiments scolaires (travaux) :	29 210,27 €
Eau & assainissement :	1 306,38 €
Energie & électricité :	9 659,07 €
Fournitures d'entretien :	4 302,10 €
Frais de nettoyage des locaux :	20 672,40 €
Personnel titulaire :	154 534,52 €
Personnel non titulaire :	13 414,69 €
Cotisations (URSSAF, ...) :	63 425,41 €

### RECETTES :

Redevances (garderie, cantine) :	118 181,35 €
Participation des communes :	373 592 €
Produits exceptionnels (dissolution SIVURS) :	12 192 €

## AGENDA 2023

### Janvier

**14 janvier** : Soirée théâtre du Foyer Rural à 21 h

**20 Janvier** : Assemblée Générale du Comité des Fêtes à 21h

**22 janvier** : Vœux du Maire

### Mars

**11 mars** : Loto du Comité des Fêtes

### Avril

**Pâques** : Chasse aux œufs (Foyer Rural)

**15 avril** : Repas de chasse

### Mai

**31 mai** : Belote Caragoudaise  
dernier concours de la saison

### Septembre

**1, 2 & 3 septembre** : Fête Locale

### Novembre

Assemblée Générale du Foyer Rural  
(date non définie)

**11 novembre** : Commémoration de  
l'Armistice de 1918

### Décembre

Repas des aînés (date non définie)

Habituellement, un agenda énumère les diverses manifestations de l'année à venir se déroulant sur notre commune. À cause de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons malheureusement vous donner toutes les fêtes et animations qui pourront être réalisées. Vous pouvez les retrouver sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux. Nous vous invitons donc à suivre les événements au fur et à mesure en consultant leur programmation sur nos supports.

## LA COMMUNE SUR INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX

Après la mise en ligne du site internet en juin 2021, l'Equipe Municipale a ouvert un compte et une page Facebook® ainsi qu'un compte Instagram® pour mieux vous informer.



 Facebook : <https://www.facebook.com/mairiecaragoudes>

La Page Facebook rassemble :

**57** followers

**35** personnes aiment cette page

Le compte Instagram



 Instagram : [https://www.instagram.com/mairie\\_caragoudes/](https://www.instagram.com/mairie_caragoudes/)

Est suivi par :

**72** followers

Et compte déjà

**91** publications

N'hésitez pas à aller consulter ces différents modes de communication et à  la page Facebook ou le compte Instagram pour nous faire savoir que vous nous suivez.

Nous vous souhaitons une bonne lecture sur les réseaux.

Adresse site internet : <https://www.mairie-caragoudes.fr/fr/index.html>

## RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 10 & 24 AVRIL



	10 avril 2022	24 avril 2022
<b>Inscrits</b>	<b>197</b>	<b>197</b>
<b>Votants</b>	<b>173</b>	<b>160</b>
<b>Blancs</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
<b>Nuls</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Exprimés</b>	<b>172</b>	<b>152</b>
Mme ARTHAUD Nathalie	1	
M. ROUSSEL Fabien	2	
M. MACRON Emmanuel	59	102
M. LASSALLE Jean	8	
Mme LE PEN Marine	25	50
M. ZEMMOUR Éric	14	
M. MELENCHON Jean-Luc	40	
Mme HIDALGO Anne	3	
M. JADOT Yannick	8	
Mme PECRESSE Valérie	8	
M. POUTOU Philippe	0	
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	4	

### VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du Maire, initialement prévue le 30 janvier 2022, a été annulée sur les recommandations du Ministère.



Cependant le Conseil Municipal a tout de même tenu à offrir aux enfants un petit présent comme les années précédentes.

On vous donne rendez-vous le **dimanche 22 janvier 2023** à 15 h 30 pour la nouvelle édition.

### REMERCIEMENTS :

Lors du Conseil Municipal du 16/09/2022, Monsieur le Maire a remercié **Messieurs AMANS** et **MARQUIER** pour l'installation des bancs en béton au boulodrome.



### CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-LOUP

Cela faisait plusieurs mois que la cloche ne sonnait plus les heures et les demi-heures !

Après de multiples relances, la société Laumailé est intervenue le mercredi 13 septembre 2022.

Depuis, notre cloche bien aimée refonctionne et rythme à nouveau les journées des Caragoudais, pour notre plus grande joie.



## ETAT CIVIL 2022

### Naissances :

21/01 :

Lino VALETTE

10/08 :

Noélie ASSEMAT

02/09 :

Amélia BOILEAU LE BARS

.....

### Mariages – PACS :

NEANT

.....

### Décès :

21 avril :

Noélie SERAN

04 septembre :

Laurentine VIEU

.....

### Bienvenue aux Nouveaux habitants :

Famille CHAMBON  
PÉTILLOT  
La Gonne

Famille VERANI ANTOINE  
En Pourroy

Famille BEMER LOLLIVIER  
NAHAN GUILBERT  
La Paillasse

Famille IRLES LERON  
Village

Famille JEANT FODRAL  
La Paillasse



## ELECTIONS LEGISLATIVES

### DES 12 & 19 JUIN

	12 juin 2022	19 juin 2022
<b>Inscrits</b>	<b>196</b>	<b>196</b>
<b>Votants</b>	<b>139</b>	<b>142</b>
<b>Blancs</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
<b>Nuls</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<b>Exprimés</b>	<b>134</b>	<b>127</b>
Mme ASSIER Alice	29	49
M. SCHMITT Éric	0	
Mme POIRIER Christelle	21	
Mme BOURLAND Ghislaine	3	
M. CORSO Gilles	0	
Mme GIMENO Séverine	4	
Mme CONTE MARGAIL Sandrine	2	
Mme RESPAUD Stéphanie	5	
Mme SOUCHE Lucile	2	
M. MARQUIE Baptiste	16	
M. ZITOUNI Réda	0	
Mme PALAT Nadine	0	
Mme FAURE Dominique	52	78

## DEGATS AUX HABITATIONS SUITE A LA SECHERESSE 2022

Plusieurs administrés ont répondu au message envoyé par la Mairie.

Suite aux réponses reçues, la commune va pouvoir demander une reconnaissance de catastrophe naturelle.



## Journée Citoyenne

La Municipalité souhaite organiser la « journée citoyenne » au printemps.

Les habitants de la commune, bénévoles, se regroupent le temps d'une journée pour effectuer différentes tâches (bricolage, peinture, jardinage, petits travaux, ...) listées par le Conseil.

La date n'est pas encore fixée. Elle vous sera communiquée ultérieurement.

## REPAS DE L'ACCA DE CARAGOUCES – 21 MAI

Ils étaient impatients de renouer avec la tradition et de retrouver une belle ambiance. L'Association de Chasse de Caragoudes a organisé le 21 mai dernier son traditionnel repas.

Une centaine de convives se sont retrouvés autour d'un succulent repas dont un civet de chevreuil préparé par la main experte d'Emma.



## SOIREE SPECTACLE DU FOYER RURAL – 26 NOVEMBRE

Le Foyer Rural a organisé une soirée spectacle composée de 2 parties. De nombreux spectateurs sont venus applaudir les artistes.



Une partie « Chants » interprétée par la troupe « **Les Balladins de Caraman** ».

Et une partie « Théâtre » avec la mise en scène de 2 pièces écrites par Antoinette BODIN.



## REPAS DES AINES – 04 DECEMBRE

Initialement prévu en janvier 2022, la situation sanitaire précaire nous a contraint de reporter ce « nouveau » repas mettant à l'honneur les Aînés de la commune.



**Nouveau!**

Avec une **moyenne d'âge de 74 ans**, 27 de nos aînés ont répondu présents. Ils ont profité des excellents plats préparés par le traiteur.



Ce fut un moment de retrouvailles, de rencontres et de convivialité que nos aînés ont partagé et apprécié.



Ils se sont tous salués et se sont dits « **à l'année prochaine** ».

## COMMEMORATION

Le 4 septembre 2022, à l'occasion de la Fête Locale, un hommage a été rendu aux soldats de la commune morts pour la Patrie en présence des Maires des alentours et du Conseiller Départemental.



04 septembre 2022

Le 11 novembre 2022 s'est déroulé la commémoration de l'Armistice de 1918 devant le Monument aux Morts.



11 novembre 2022

Monsieur le Maire, Jean-Jacques CLARET, ses adjoints, conseillers ainsi que quelques habitants ont participé à ces cérémonies.

Un grand merci à toutes les personnes présentes.

## SOIREE CABARET DU COMITE DES FETES – 14 MAI

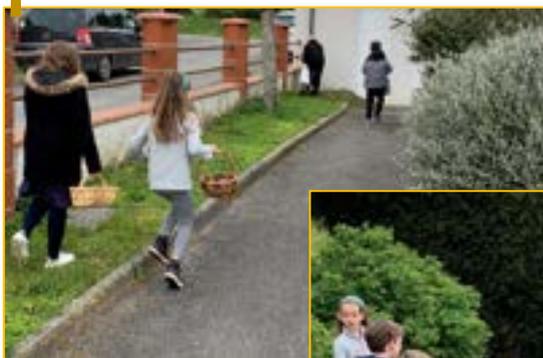


Enfin ! La soirée Cabaret du Comité des Fêtes a sonné l'heure des retrouvailles. C'est au rythme des danses brésiliennes que nous avons pu nous retrouver.



## FOYER RURAL LA CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES – 16 AVRIL

Les enfants ont pu partir à la chasse aux œufs autour de la Mairie et de la salle des Fêtes. C'est avec une certaine excitation et détermination qu'ils ont ramassé les œufs déposés par les petites mains bénévoles du Foyer Rural.



Après avoir partagé en cœur leurs récoltes, chaque enfant est reparti, en plus des chocolats, avec un pot contenant une graine à germer comme cadeau.





## FETE LOCALE 2022

C'est avec un grand plaisir que nous avons retrouvé la Fête locale cette année.

- **Concours de belote**

**Nouveau!**



La Belote Caragoudaise a démarré les hostilités le jeudi 1<sup>er</sup> septembre par un concours de fête.

**72** équipes se sont affrontées et ont tenté de remporter le premier lot.



Toutes les équipes ont été récompensées.



- **Vendredi : Soirée Tapas & Spectacle pyrotechnique**  
Soirée Tapas accompagnée par la Banda de l'Union, suivie du feu d'artifice



- **Samedi : tournoi de pétanque, repas et soirée « Mégamix 2000 »**  
Le tournoi de pétanque a réuni cette année encore 32 équipes.



Le repas a réuni un peu plus de 250 convives et fut animé par la Banda des Caramagnols.



Mégamix 2000 a clôturé cette magnifique soirée.



- **Dimanche : dépôt de gerbe, apéritif et loto**

Après avoir honoré les soldats de la commune morts pour la Patrie, un apéritif fut servi sur la place du village. Et pour clôturer cette belle fête, le loto a battu son plein.



*Samedi soir*

## ADRESSAGE

On vous l'annonçait dans le précédent bulletin.

Le constat était que nous avions une mauvaise qualité de l'adresse, (homonymie, numéro et nom de rue manquant, ...) ce qui compliquait la localisation des habitations.

Le Conseil Municipal a créé une commission qui a travaillé sur l'adressage. Grâce à ce travail, vous disposez aujourd'hui d'une **adresse** permettant une géolocalisation précise.

### A SAVOIR ...

Il est toujours possible d'utiliser le nom de votre lieu-dit, si vous le souhaitez. Vous devrez libeller votre adresse de cette façon :



Madame , Monsieur,  
Lieu-dit  
N° et Nom de voie  
Code Postal et Ville



Après avoir passé une après-midi sous un soleil de plomb (le 15/10/2022), les conseillers, aidés de quelques mains fortes, ont planté et scellé les poteaux portant les noms des futures voies.



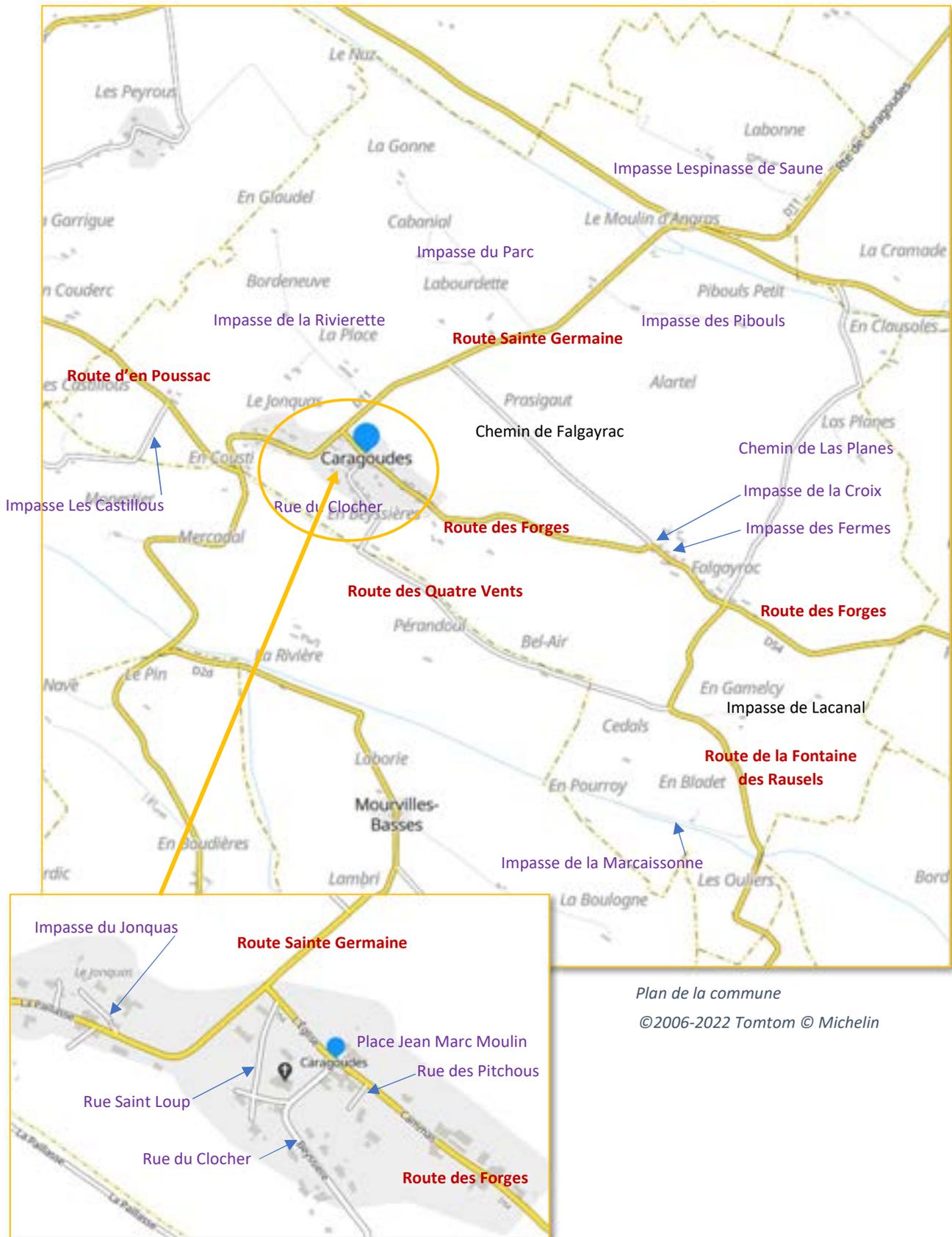
Une **plaque numérotée** a été distribuée gracieusement en main propre aux propriétaires.

Pour celles et ceux qui étaient absents le jour de notre passage, **vous pouvez venir retirer votre numéro à la Mairie aux heures ouvrables.**

Retrouvez ci-contre le nom des nouvelles voies de la commune. 📧



## ADRESSAGE (SUITE)



Plan de la commune

©2006-2022 Tomtom © Michelin

Centre du village

**1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

## **LA GESTION SEPARÉE DES BIODECHETS**



La Loi prévoit de demander aux particuliers de séparer les "biodéchets" (déchets alimentaires, restes de repas, épluchures...) du reste des déchets qui se trouvent dans la poubelle verte.

Deux solutions existent :

- le compostage et/ou
- la collecte séparée des biodéchets.

Trifyl expérimente cette collecte. Les biodéchets pourraient être collectés dans des sacs de couleur en même temps que les poubelles noires.

Trifyl travaille au développement d'équipements de valorisation dédiés pour ces biodéchets. Ces déchets fermentescibles produisent notamment du gaz, qui peut être injecté dans le réseau de gaz de ville.

Ce sont 8 000 tonnes de biodéchets qui pourraient ainsi être valorisées dans une usine, isolément des ordures ménagères résiduelles.

## **NOUVELLES CONSIGNES DE TRI SELECTIF**



Elles arrivent et s'inscrivent dans le cadre du projet « **Trifyl Horizon 2030** » (TH 2030). Ce projet vise à répondre aux enjeux fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la croissance verte, promulguée en 2015.

Trifyl, syndicat mixte départemental, assure une mission de service public pour la **valorisation des déchets ménagers**. Le syndicat couvre un territoire s'étendant sur le Tarn, le Haut-Languedoc, le Lauragais et le Minervois (Haute-Garonne et Hérault), soit 358 communes. Le SIPOM de Revel est un adhérent de ce syndicat.

Le 25 octobre dernier, s'est tenue une réunion publique d'informations concernant ces nouvelles consignes. Les habitants des communes de Caragoudes et Mourvilles-Basses ont pu bénéficier des explications du SIPOM.



### **A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, qu'est-ce qui change ?**

**TOUS les emballages et papiers** vont pouvoir être **triés, recyclés** et **valorisés**.



#### **Qu'est-ce qu'un emballage ?**

Un emballage est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur ou à l'utilisateur, et à assurer leur présentation. (Source : Wikipédia)

Ces nouvelles consignes vont contribuer à réduire le volume des ordures ménagères (poubelle verte) et en réduire le coût de traitement.

En 2020, le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte 18 € ;  
en 2025, le même traitement atteindra 65 € la tonne.

#### **CHACUN A SON ROLE A JOUER**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site suivant :  
<https://www.trifyl.fr/un-projet-deconomie-circulaire>

## RAPPEL

Avec ces nouvelles consignes, il est bon de rappeler les bonnes pratiques du tri déjà existantes.

Voici un extrait de la *Lettre du SIPOM, n°50, Février 2021* qui donnent quelques conseils.



### BIEN TRIER SES EMBALLAGES

#### Les bonnes pratiques du tri

Tous les papiers et tous les emballages se trient. Astuces...

Conseil n°1 Déposer les déchets EN VRAC

Conseil n°2 S'abstenir de laver les emballages

Conseil n°3 Aplatir les cartons ou les déposer en déchèterie

Conseil n°4 Ne pas mettre les déchets les uns dans les autres

Conseil n°5 Laisser les bouchons sur les emballages

Conseil n°6 Pas de sacs dans le bac de tri

Nous retrouvons encore des sacs pleins dans les bacs de tri (conseil n°6) et des cartons déposés en l'état, non aplatis (conseil n°3).

Ces derniers prennent une place considérable dans les bacs et réduisent la chance des administrés de pouvoir y déposer leurs déchets à valoriser.

Dans l'intérêt de tous, nous vous remercions d'appliquer les bonnes pratiques ci-dessus.

Pour les déchets trop volumineux comme les cartons d'ameublement et d'électroménager, ils sont à déposer dans une déchèterie.



## ECOWATT

Le gouvernement nous incite à **économiser de l'énergie** pour pallier les situations tendues par la forte consommation durant l'hiver.

Pour se faire, un nouveau service appelé **Ecowatt** a été mis en place.

Vous pouvez télécharger l'application mobile



Cette « météo de l'électricité » aide les Français à mieux consommer et savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures.

Retrouvez les éco-gestes essentiels : <https://www.monecowatt.fr/ecogestes>

### Adoptez-les !



Source : <https://www.monecowatt.fr>



## Influenza aviaire : Propriétaires de basse-cour et volière

# Obligation de déclaration en Mairie

Information d'une décision du Ministre de l'Agriculture relative à l'influenza aviaire :



Compte tenu du contexte sanitaire actuel en Europe d'une part, et de l'approche de la période migratoire à risque d'autre part, la France passe au niveau de **risque « élevé »** depuis le 08 novembre 2022.

Cette décision implique pour tous les particuliers détenteurs d'une basse-cour (poules, canards, oiseau d'ornement...), quel qu'en soit le nombre, de :

- **Déclarer en Mairie son poulailler**  
en téléchargeant le formulaire Cerfa téléchargeable sur le site de la Mairie ou par téléservice :  
<https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>
- **Claustrer ou mettre sous filets tous les animaux**

**L'influenza aviaire est une maladie qui touche tous les oiseaux.** Dans sa forme actuelle, elle n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viandes de volaille, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire. **Toutefois, elle a des conséquences économiques importantes.**



## COMPOSTAGE

Qu'est-ce-que je peux jeter dans le composteur ?

Les déchets de cuisine d'origines végétales (épluchures de légumes, de fruits, marc de café avec le filtre, sachets de thé, restes de pâtes, de riz, de salades ou de légumes, papiers usagés du type essuie-tout, mouchoirs, ...

Les déchets de jardin (bouquets de fleurs, gazon préalablement séché, feuilles mortes, résidus du potager...). Il est important de ne jamais déposer dans le composteur de grandes quantités de gazon ou de feuilles, cela nuit à la qualité du compost. En effet, en absence d'oxygène, les déchets fermentent et pourrissent sans produire de compost.

Il vous suffit alors de remuer pour renouveler l'air et vérifier si le tas de compost n'est ni trop humide ni trop sec.

Les composteurs sont mis à disposition gratuitement des habitants du SIPOM. Formulaire de réservation sur le site du SIPOM de Revel :  
<https://www.sipom.fr/fr/index.html> ou par téléphone au **05 62 71 22 83**



## BELOTE CARAGOUDAISE



### Membres du bureau :

**Président :** Monique FRAT

**Trésorier :** Régine PIMOUNET

**Secrétaire :** Patrice RACAUD

[belote.caragoudes@gmail.com](mailto:belote.caragoudes@gmail.com)

Chères Caragoudaises, Chers Caragoudais,

Voici maintenant trois ans que notre association a vu le jour.

Tous les mercredis, nous sommes heureux d'accueillir entre 35 et 39 équipes.

Les parties se déroulent dans la joie et la bonne humeur. Tout le monde repart avec un lot plus ou moins conséquent, fonction des résultats au classement.

Cette année et pour la première fois, nous avons organisé un tournoi pour la fête locale. Ce fut une belle réussite puisque nous avons pu accueillir 72 équipes. La soupe au fromage est venue achever cette soirée de début de fête.

Pour le dernier concours avant Noël, nous avons remis au goût du jour la mode de « la soupe à l'oignon » et chacun des beloteurs est reparti avec un présent sur le thème de Noël.



Après une semaine de repos bien mérité, la reprise des concours se fera le **mercredi 4 janvier 2023**.

**Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.**





## FOYER RURAL DE CARAGOUDES

### Membres du bureau :

<b>Présidente :</b>	Edith GENSSLER
<b>Vice-Présidente :</b>	Alain MARQUIER
<b>Trésorier :</b>	Didier AMANS
<b>Secrétaire :</b>	Marie-Thérèse AMANS

Pour le plus grand bonheur des Caragoudais, en cette année 2022, nous avons eu la chance de nous retrouver autour de plusieurs manifestations au village.

Pour la première fois et sur l'initiative de Béatrice Rcaud, un **atelier couture** a débuté en novembre 2021, animé par Anne-Claire Fabre, professeure. Les passionnées de couture se retrouvent une fois/mois et pendant trois heures dans la salle des fêtes, où chacune peut confectionner des créations personnelles.

Lors de la matinée de Pâques, la **chasse aux œufs** a ravi tous nos jeunes enfants Caragoudais, qui se sont retrouvés une bonne vingtaine. Après une chasse fructueuse, petits et grands ont partagé les œufs et un bon petit déjeuner.



Le samedi 26 novembre, la troupe théâtrale ainsi que la chorale Les Balladins de Caraman, nous ont proposé leur **spectacle**, composé d'un tour de chant ainsi que deux pièces de théâtre : « Les mulots voyagent » et « il y a du jeu dans le pédalier », d'Antoinette Bodin.

La soirée s'est déroulée dans le rire et la bonne humeur.



Pour terminer ce week-end d'animation, l'**après-midi du dimanche** a été consacrée aux enfants avec créations de décorations de Noël : bonhommes de neige en chaussettes, pompons, coloriages sur papiers calques... et jeux de sociétés et particulièrement d'échecs avec Marcel, qui a initié les jeunes Caragoudais.

A la bibliothèque, nous avons toujours des arrivées de livres donnés par des Caragoudais et autres personnes n'habitant pas sur la commune. Le mardi après-midi, jour d'ouverture est un vrai moment de convivialité (jeux, goûters, discussions...)

Pour accueillir sur notre sol les enfants Ukrainiens exilés et logés dans les villages environnant le Foyer Rural leur a offert des imagiers pour apprendre le français.

Après 2 ans de confinement et le peu de monde intéressé nous avons pris la douloureuse décision d'annuler la gymnastique à Caragoudes.

Pour l'année 2023, théâtre, rencontre avec les enfants, couture... sont déjà au programme.

« Le foyer rural fonctionne pour vous et avec vous mais ne peut rien faire sans vous »

Merci à la mairie et aux participants qui par leur présence encouragent les bénévoles à continuer.

Les bénévoles du foyer vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023

## LES PETITES GRAINES



Jeune association caragoudaise mais nomade, les Petites Graines mène des actions sur Caragoudes, mais aussi sur Ségreville et Caraman.

Notre but est « le mieux-vivre ensemble » autour de 3 axes :

- 1/ proposer des actions et réflexions pour la transition écologique –
- 2/ offrir un soutien à la parentalité –
- 3/ favoriser l'accès à la culture en zone rurale

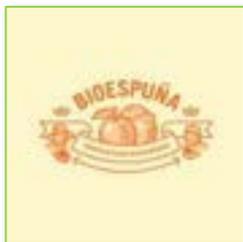
Un projet de « salon de thé » familial et culturel est en cours de réflexion avec la Mairie et d'autres associations de Caraman.

Notre collecte de boîtes solidaires en partenariat avec l'association toulousaine Espoir (et soutenue par l'école de Tarabel), permettra à une centaine de personnes hébergées en centre d'accueil d'urgence de recevoir un joli cadeau de Noël !



1/ L'alimentation comme levier de transition écologique avec 3 groupements d'achats, soit plus de 15000€ de produits bio achetés directement aux producteurs :

- commande trimestrielle de produits secs de fermes locales
- livraison mensuelle d'agrumes bio et éthiques andalous avec Bioespuna
- distribution hebdomadaire à Caragoudes avec le « Drive paysan » : viandes, œufs, fromages, légumes, pain... Vous pouvez d'ailleurs nous rejoindre sur « cagette.net »



2/ En soutien à la parentalité ont eu lieu : un cycle de 3 ateliers de communication signée avec bébé ; un ciné-débat ; un cycle de 8 ateliers autour de la parentalité pour réfléchir au parent que l'on a envie d'être et enrichir la relation à nos enfants ; et lors de la fête de l'été des ateliers yoga parent-enfant, éveil musical

3/ Pour l'accès à la culture : cours hebdomadaires et 3 stages des arts du cirque ; un stage de théâtre ; des ateliers mensuels d'éveil musical parent-enfant ; des stages de chants polyphoniques du monde ; la fête de l'été avec un spectacle gratuit en duo harpe et acrobatie et un bal occitan

Et toutes les semaines : les arts du cirque pour les 3-12 ans, à la salle des fêtes de Ségreville avec la compagnie Macadam Circus



## COMITE DES FETES



Chères Caragoudaises, Chers Caragoudais,

J'ai le plaisir de pouvoir vous présenter le bilan des manifestations qui ont pu être organisées en 2022 après deux années blanches consécutives ! 11 personnes ont composé l'équipe de choc et une douzième est venue nous rejoindre à la mi-mars. Nous avons toujours autant besoin de vous pour pérenniser les actions de notre association ...

La galette des rois, fin janvier, ainsi que le loto du printemps, généralement organisé à la mi-mars, n'ont pu être maintenus pour raisons sanitaires. C'est la soirée cabaret qui a ouvert le bal le 14 mai avec la troupe du « Show Brasil ».

Un temps clément nous a permis de servir l'apéritif en extérieur puis nous avons rejoint la salle pour y déguster les petits fours et le champagne pendant le spectacle ! Deux éléments de la troupe ont assuré, ensuite, une soirée dansante jusqu'à 2h du matin. Soirée très réussie dans son ensemble, même si nous avons été largement déficitaires sur cette opération ! Nous avons à cœur de renouer avec vous sur une soirée non ordinaire, il fallait bien cela après plus de deux années en bernés !

Le dimanche 28 août, nous sommes passés chez vous pour vous présenter le programme de la fête locale. Nous vous remercions sincèrement pour le très bon accueil qui nous a été généralement réservé, ainsi que pour votre générosité qui nous a permis d'atténuer notre déficit annuel !

La fête locale s'est tenue du 2 au 4 septembre. Elle a été la démonstration de l'envie de toutes et de tous de renouer avec la FÊTE !



Tout d'abord, la soirée Tapas/Bandas du vendredi a connu une affluence record quand on la compare aux années 2018 et 2019. Nous étions accompagnés de la banda de l'Union et à 23h nous avons eu le plaisir d'assister à un très beau feu d'artifice, une première si je m'en réfère au début des années 2000.

Le samedi, 32 équipes étaient présentes l'après-midi pour participer au tournoi de pétanque. Ensuite, un record absolu pour notre repas du samedi soir,



258 personnes étaient au rendez-vous pour déguster le jambon braisé du traiteur « le Rôtisson ». Nous étions accompagnés de la banda des « Caramagnols », une belle ambiance pendant tout le repas !

Ensuite, ce fut au tour de MEGAMIX d'assurer la deuxième partie de la soirée qui fut tout autant réussie que la première.



Le dimanche matin, après la messe et l'hommage rendu aux 17 enfants de Caragoudes morts pour la patrie lors de la première guerre mondiale, un apéritif a été offert comme à son accoutumé aux habitants de la commune.



La fête a été clôturée par l'organisation du loto traditionnel du dimanche après-midi.

Nous avons terminé l'année sur cette très belle fête, appréciée par un grand nombre d'entre vous. Cette affluence record, sur les soirées du vendredi et samedi, nous met du baume au cœur. C'est une belle récompense pour tous les acteurs que sont les 12 bénévoles « officiels » de notre association. Il faut également remercier toutes et tous les bénévoles plus ponctuels qui se sont impliqués avec beaucoup de dévouement tout au long de ce grand WE.

Pour pouvoir continuer de vous proposer nos projets, avec la qualité et l'attractivité qu'il se doit, nous avons besoin de vous. Quelques renforts en 2023 seraient les bienvenus, venez nous rejoindre et n'hésitez pas à venir vous informer lors de notre [prochaine Assemblée Générale](#) qui se tiendra le [20 janvier 2023 à 21h](#).

Au nom de tous les membres du Comité des fêtes, je vous présente tous nos meilleurs vœux pour cette année 2023 !

La présidente, Muriel Bergé-Nguyen





## Le FRANCOMBAT de CARAGOUDES

Quoi de plus stimulant pour nos adhérents que de montrer à leurs invités, famille, et amis en quoi consiste la philosophie et la pratique de notre belle discipline ?

C'est ainsi que la saison 2022-2023 a commencé par un stage « découverte » le 17 septembre 2022. Des initiés et des débutants ravis de cette belle rencontre. Merci à tous !

Encouragés par cette réussite, nous organiserons un prochain stage « découverte » le samedi 22 avril 2023. Le thème de ce stage : Faire face aux situations réelles. Rappelons que ce stage est totalement gratuit et ouvert à tous, car le Francombat est simple, efficace et surtout accessible quel que soit le niveau, l'âge et le sexe.

Un bel article paru dans la Dépêche le 29 septembre 2022 nous a également mis à l'honneur. Je remercie le journaliste, Charles-Henri ORIOL pour son écoute et pour la représentativité de son écrit.

De nombreux passages de grades sont à venir ! Venez les encourager et les féliciter.

Notre club à l'esprit familial et convivial vous accueille quand vous le souhaitez ! Je veille personnellement à ce que les valeurs respect, humilité, et partage soient appliquées. Au plaisir de vous accueillir.

L'ensemble des adhérents et des enseignants se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023.

*« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns » (Jacques BREL).*

Frank



Retrouvez notre actualité au fil de la saison sur :



[www.federation-francombat.com](http://www.federation-francombat.com)



Francombat Lauragais

LA DÉPÊCHE | Jeudi 29 septembre 2022

**ARTS MARTIAUX/ FRANCOMBAT. Club.**

### Francombat Lauragais touche chaque génération

L'unique structure du département, basée à Caragoudes, accueille des pratiquants dès l'âge de 6 ans.

« Depuis le lancement du club, j'ai eu parmi mes adhérents un enfant de 6 ans et à l'inverse un adulte de 58 ans. » Comme l'illustre Frank Dujonsson, responsable du Francombat Lauragais, cet art martial offre toutes les générations. « Pourquoi le Lauragais ? Car c'était difficile de trouver des créneaux sur Toulouse. On est toujours le seul club de la Haute-Garonne. Je compte en moyenne à une trentaine d'adhérents par saison. Ils viennent essentiellement en famille. L'année dernière, on avait 17 hommes et 12 femmes. La saison passée, il y avait environ une trentaine de clubs dans l'Ariège », détaille l'enseignant de 54 ans qui propose des cours le lundi soir (19h30-20h45) et le samedi matin (10 heures-11h30) à la salle polyvalente de Caragoudes.

« Un combat vécu est un combat gagné » Comment de finir cet art martial lancé en 1981 par les maîtres Alain Bassot et Dominique Desmoulin-Laptes (hérité à l'époque dans le Gard) ? « Un combat vécu est un combat gagné. Cette phrase résume le Francombat. Si on prend les quatre premières lettres, il y a le F pour force, le R pour respect, le A pour adaptation et le N pour non-opposition. » précise tout d'abord Frank Dujonsson. Avant de développer : « Être certain de faire face en situation dégradée ? C'est ce que vise la formation à la self-défense. L'enseignement du Francombat demande aux pratiquants de prendre le temps de s'y préparer. L'élève grandit et apprend à s'affirmer jusque dans les convictions éthiques essentielles. Car la rue n'est pas le tatami. La règle reste la loi. Elle est à chacun de s'y conformer. » L'enseignant, passé par Antibes, Lyon et Paris, insiste également sur les valeurs morales essentielles pour le Francombat : « Il y a le travail de la volonté, le travail du courage, se sentir prêt à agir et être facile dans le combat. » C.-H. O.

Renseignements au 06 40 41 34 34  
Page Facebook : Francombat Lauragais

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE (ACCA)

Chères Caragoudaises, chers Caragoudais,

A l'aube de cette nouvelle année qui voit notre effectif rester très stable, notre population de lièvres se porte à merveille et c'est un grand bonheur.

Depuis maintenant de nombreuses années, nous évoluons dans nos champs, nos coteaux et certain(e)s d'entre vous ne nous connaissent pas ou peu.

Etant à votre service pour vous aider si vous avez des soucis avec la faune sauvage, nous pensons qu'il est bon que vous puissiez mieux nous connaître.

Dans un but de travail en commun vous remarquerez que nombre d'agriculteurs et propriétaires terriens sont membres du bureau de notre association ou membres actifs.

Cela a toujours été notre objectif et dans ce cadre nous profitons de ce bulletin pour rappeler la composition de notre Conseil d'administration notamment pour les nouvelles et nouveaux Caragoudaises et Caragoudais qui ne nous connaissent pas.

**Président** : Monsieur Marc SOULIE

**Vice-Président** : Monsieur André MARTY

**Secrétariat administratif et trésorier** : Monsieur François IRLA

**Membres** :

Monsieur Didier AMANS

Monsieur Michel CANCIAN

Monsieur François KRASICKI

Monsieur Laurent MANISCALCO

Monsieur Stéphane MANISCALCO

Monsieur Loïc SERAN

**Piégeurs agréés** : Messieurs François KRASICKI et André MARTY

Ce sera grâce à cette communication et par un dialogue constructif que nous pourrons mieux partager notre territoire et faire avancer les choses dans une bonne entente.



**Le bureau, les membres et l'ensemble des chasseurs de l'ACCA de CARAGOUDES vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023**

## LE RECENSEMENT

Tout jeune Français doit se faire recenser **entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire** auprès de sa mairie ou directement en ligne. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.



### Pièces à fournir :

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- Livret de famille à jour.

À noter : si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure

Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

## LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE (JDC)

La journée défense et citoyenneté (JDC) permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16ème et 25ème anniversaire.

À savoir : votre participation à la JDC est **obligatoire**, (sauf si vous êtes atteint d'un handicap vous rendant définitivement inapte à y participer, sous réserve d'un certificat médical).

Vous recevez entre la date de votre 18ème anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent le recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session.

Votre participation étant obligatoire, si vous rencontrez des difficultés sur la date ou le lieu proposé, il convient d'adresser à votre centre du service national (CSNJ) une demande pour d'autres dates ou d'autres lieux ; votre demande doit parvenir au plus tard 15 jours après la réception de l'ordre de convocation.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez attester de votre participation à la JDC.

Pour tout renseignement, il convient de s'adresser à :

### **Sans oublier de préciser :**

- vos **noms et prénoms** (tous) et si vous le détenez, votre **numéro identifiant défense**
- vos **date et lieu de naissance**
- votre **adresse de résidence**
- vos **numéros de téléphone** (fixe et portable)



### **CSNJ TOULOUSE :**

A contacter de préférence par mail : [csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone** : 09 70 84 51 51 (numéro d'appel non surtaxé)

- Du lundi au jeudi de 09h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h00.
- Le vendredi de 09h00 à 11h45 et de 13h00 à 15h30.

**Courrier** : Centre du Service National et de la Jeunesse de Toulouse

Caserne Pérignon

2, rue Pérignon

BP 45017

31032 TOULOUSE CEDEX 5

## LOCATION DE LA SALLE DES FETES



La salle des fêtes est **uniquement** louée aux habitants de la commune qui en font la demande.

La demande de réservation est à adresser au secrétariat de la Mairie par mail ou courrier.



Été	Période du <b>01/05</b> au <b>31/10</b>	<b>80 €</b>
Hiver	Période du <b>01/11</b> au <b>30/04</b>	<b>120 €</b>

Les conditions sont les suivantes :

- déposer une demande en Mairie au moins **trois mois avant la date** retenue,
- fournir une **attestation d'assurance de responsabilité civile** afin de couvrir les éventuels dommages,
- verser une **caution de 305 €**,
- signer une **convention d'utilisation** rappelant les conditions du prêt,
- s'affranchir des **frais de fonctionnement** demandés

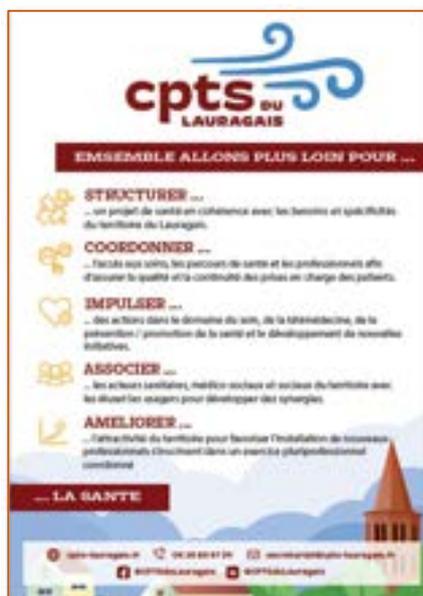
**Rappel** : Les associations de la commune sont prioritaires sur les réservations.

Retrouvez les **disponibilités de la salle** directement sur notre site internet :

<https://www.mairie-caragoudes.fr/fr/vie-quotidienne/calendrier-et-modalites-de-reservation-de-la-salle-des-fetes.html>

## LA COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE DU LAURAGAIS

La CPTS du Lauragais est une association de loi 1901 qui rassemble les professionnels de santé des Terres du Lauragais autour d'un projet de santé commun. Nos missions s'inscrivent dans un objectif d'organisation territoriale de la coordination en santé pour répondre aux besoins spécifiques de la population. Au titre de notre mission « **Faciliter l'accès aux soins** », nous proposons aux personnes en situation de fragilité<sup>1</sup> un accompagnement dans leur recherche d'un médecin traitant.



<sup>1</sup> Personnes âgées de plus de 70 ans, et/ou ayant une affection longue durée déclarée, et/ou bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire

## INSCRIPTION DEMOS 2022-2025

Initié par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, le projet DEMOS est centré sur la pratique instrumentale en orchestre et s'adresse aux enfants, âgés de 7 à 12 ans, éloignés de la pratique musicale éloignés de l'enseignement musical pour des raisons géographiques, sociales ou culturelles.

Le projet **entièrement gratuit pour les familles** est porté et coordonné à l'échelle du département de la Haute-Garonne par l'Orchestre national de Toulouse avec le soutien financier du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Le recrutement des enfants du groupe Démon Terres du Lauragais (clarinette, flûte traversière) est donc lancé.

### INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Conseil départemental de la Haute-Garonne –  
 Direction des Arts Vivants et Visuels  
 05 34 45 58 30  
[contact.dav@cd31.fr](mailto:contact.dav@cd31.fr)

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**DÉMOS**

Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale

Votre enfant aimerait jouer d'un instrument ?  
 ... Venez découvrir le projet DÉMOS, un dispositif entièrement gratuit !

**DÉMOS**  
 PHILHARMONIE DE PARIS

**Agir avec vous !**

**DÉMOS**

Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale est un projet national de démocratisation culturelle coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris. Il est centré sur la pratique musicale en orchestre et s'adresse aux enfants ne disposant pas d'un accès facile à la musique classique dans les institutions existantes.

- Entièrement gratuit (transport, mise à disposition de l'instrument de musique, cours de musique)
- Des cours dispensés par des professionnels confirmés
- Un projet porté par l'Orchestre National de Capitale de Toulouse et dirigé par le chef d'orchestre Christophe Rongard dans une salle de concert prestigieuse
- Un encadrement assuré par un référent social en lien avec les enfants, les familles, les artistes et présent à tous les ateliers

**Participer à DÉMOS :**

Un groupe de 15 enfants est constitué et encadré par un référent terrain et par des professionnels de la musique. Chaque enfant, âgé de 7 à 12 ans, s'engage pour une durée de 3 ans avec :

- 2 à 4 h de cours par semaine
- 1 répétition en orchestre à la Halle aux Grains à Toulouse toutes les 8 semaines
- 2 stages de 2 jours pendant les vacances scolaires à la Halle aux Grains et à Saint Pierre des Courbes à Toulouse
- 1 grand concert en fin d'année à la Halle aux Grains
- 1 instrument de musique mis à disposition gratuitement

**DÉMOS c'est :**

- de 50% des enfants participants qui souhaitent à jouer d'un instrument après DémOS
- des résultats rapportés à la personnalité
- des éléments de réussite scolaire avérées
- un développement personnel de l'enfant (concentration, estime de soi, socialisation, ...)
- plus de 10 000 enfants ont participé à DémOS depuis sa création en 2008
- plus de 5000 instruments de musique distribués

**inscriptions / informations**

Conseil départemental de la Haute-Garonne  
 Direction des Arts Vivants et Visuels  
 Tel. 05 34 45 58 30  
 Contact.dav@cd31.fr  
 Culture.haute-garonne.fr

**MAIRIE CARAGOUDES**

Mardi : 15h00 à 19h00

Vendredi : 9h00 à 12 h00

05 61 83 79 06

Courriel : mairiecaragoudes@orange.fr

Site : [mairie-caragoudes.fr](http://mairie-caragoudes.fr)**CORRESPONDANTS**

Moustique Tigre : Matthieu ASSEMAT

Ambroisie : Loïc SERAN

Trifyl &amp; SIPOM : Anne LAURENT

**BIBLIOTHÈQUE DU FOYER RURAL**

Mardi : 17h00 à 19h00

Samedi : 10h00 à 12h00 (1<sup>er</sup> samedi du mois)**ENTREPRISES CARAGOUDAISES**

Claret Motoculture : .....09.77.70.83.39

L'Opticien qui bouge : .....06.27.13.02.82

Eco Toiture Occitane : .....06.23.23.62.11

Création Structure Bois : ..... 06 13 61 08 42

Esprit Cabane .....06.76.67.55.92

Directs Paysans ..... [www.cagette.net](http://www.cagette.net)

Victoria Performance .....06.68.41.94.14

Les Poulets d'Agnès et Jack .....06.34.11.51.63

**GENDARMERIE NATIONALE**

Route de Villefranche – 31460 CARAMAN

05.62.18.70.10

Accueil du public :

Lundi – Mercredi – Samedi : 14h – 18h

**CENTRE DE SECOURS CARAMAN (SDIS 31)**

Boulevard Galliéni – 31460 CARAMAN

05.61.34.79.00

**ÉCOLE PUBLIQUE de Tarabel**

Maternelle : ..... 05 61 83 28 88

Élémentaire : .....05.61.83.16.70

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h30 à 8h50 et 16h15 à 18h30

Mercredi : 7h30 à 8h50 et 12h00 à 18h30

**COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND à CARAMAN**

05.62.18.82.50

**LYCEE PIERRE PAUL RIQUET à St ORENS DE GAMEVILLE**

05.61.00.10.10

**MÉDECINS**

• Labastide - Beauvoir

Dr JALET Séverine : ..... 05.34.66.42.36

16 bis avenue du Lauragais

• Caraman

Dr LAGENTE Marc

Dr MALLET GEORGER Aurélie

Dr LEFLOCH Pierre

Dr SALVAN Nicolas

18 chemin Montplaisir ..... 05.61.83.10.19

Médecins de garde .....3966

En cas d'urgence, le jour, la nuit, le week-end, appeler d'abord votre médecin traitant habituel ; s'il est absent, son répondeur vous indiquera le numéro de téléphone du confrère de garde.

**PHARMACIES**

Pharmacie du Ravelin ..... 05.61.83.10.37

18 rue victor Hugo – Caraman

Pharmacie Hoff ..... 05.61.83.10.41

Chemin Montplaisir – Caraman

Pharmacies de garde : ..... 3237

**KINÉSITHÉRAPEUTE**

• Labastide – Beauvoir

Aquagym : ..... 05.61.81.40.17

• Caraman

BRENAC Yvan et Karine : ..... 05.61.83.22.92

BOSSERT Eric : ..... 05.62.18.59.43

GASC Marie Claude : ..... 05.61.80.31.25

CUEYE &amp; GRANDOU : ..... 05 34 43 03 22

**INFIRMIÈRES À DOMICILE**

• Labastide - Beauvoir

CASTAING J. &amp; UTEZA H. : ..... 05.62.57.05.69

DARCHEVILLE Béatrice : ..... 05.61.81.49.58

• Tarabel

MUNOZ Didier : ..... 05.61.83.44.91

• Caraman

COMBE &amp; COMBALUZIER : ..... 06 87.12.75.65

DURAND &amp; JACQUEMIN : ..... 05.61.83.41.76

OLIVIER &amp; SCHNOEBELLEN : ..... 05.62.18.39.98

PEURIÈRE : ..... 05.61.54.20.22

**AIDE À DOMICILE**

Alliances Sages Adages ..... 05.34.66.41.06

Avenue de Lavour - CARAMAN

**Portage des repas**

7 avenue du 8 mai 1945 – 31460 Caraman

05 62 18 42 80 / 06 30 66 92 55

**TRANSPORTS / AMBULANCES**

Ambulances du Lauragais : ..... 05.61.83.34.10

**MAISON PAROISSIALE**

Permanences à Revel:

Lundi, mardi, jeudi, de 10h00 à 17 h00

Mercredi, vendredi de 14h00 à 17h00

35 rue Notre Dame 31250 Revel

Permanences à Caraman :

Jeudi de 10h00 à 11h00

Messe le jeudi à 11h00

05.61.83.53.70

**TRÉSORERIE DE CARAMAN**

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h15

Vendredi de 09h00 à 12h00

23 cours Alsace Lorraine – 31460 CARAMAN

Email : [t031005@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t031005@dgfip.finances.gouv.fr)Site : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

05 61 83 10 64

**PÔLE EMPLOI** .....08 11 01 01 37**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS**

05 31 50 45 50

73 avenue de la Fontasse –

31290 Villefranche-de-Lauragais

Site : [www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr)**EDF**

Dépannage Urgence 24h/24 &amp; 7j/7 :

0.972.675.031

Accueil Raccordement Electricité :

0.810.203.835

**EAU POTABLE SIEMN / RESEAU 31**

Zone d'Activités de Lourman 31460 Maureville

05.62.18.62.62

**DECHETERIE DE CARAMAN**

Ouverture du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et

de 14h00 à 18h00 : ..... 05.61.81.43.79

**SIPOM de REVEL** .....05 62 71 22 83

Chemin de la Pomme – 31250 REVEL

[www.sipom.fr](http://www.sipom.fr)[www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)**ORDURES MÉNAGÈRES** ..... 05 62 71 22 83Collecte le **mardi** ou **jeudi** matin (selon secteur)

Containers à sortir la veille au soir

**TRI SELECTIF** .....05 62 71 22 83

Collecte le lundi

**LA RECYCLANTE LAURAGAISE**..... 05.34.65.35.27

Lundi &amp; mercredi : 14h -17h30

Jeudi : 9h30 – 12h30

Samedi : 10h – 12h30 / 14h – 17h30

Dépôt le mercredi après-midi et le samedi

Courriel : [larecyclante@gmail.com](mailto:larecyclante@gmail.com)**SÉCURITÉ**

Gendarmerie ..... 05 62 18.70.10 ou 17

**URGENCES**

Samu .....15

Pompiers ..... 18 (ou 112)

CHU/Hôpital ..... 05 61 77.22.33

Centre anti - poison ..... 05 61 49 33 33

Réception et orientation des personnes

malentendantes .....114

SAMU social .....115

Allo enfance maltraitée .....119

Enfants disparus .....116000

Cyberharcèlement .....3018

Harcèlement scolaire : .....3020

Femme victime de violence .....3919

Problèmes dans les transports en commun .3117



*Bonne et Heureuse Année 2023*